

Requalification et formation de la main-d'œuvre : Un programme pour soutenir la formation des travailleurs (PARAF)

Rivière-du-Loup, le 1^{er} décembre 2020 – VOLCAN, le Regroupement des services de formation aux entreprises, accueille avec enthousiasme la mise en place du Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) annoncée le 26 novembre dernier par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet. Cette nouvelle mesure permettra d'accompagner des milliers de personnes affectées par la pandémie dans leur processus de réorientation de carrière. En octobre dernier, le taux de chômage au Bas-Saint-Laurent se situait à 5,1%, selon les données présentées dans le Bulletin sur le marché du travail. Ce programme contribuera également à contrer la rareté de main-d'œuvre ainsi qu'à relancer l'économie en favorisant la création d'emploi et en accroissant la productivité des entreprises.

Les participants pourront compter sur l'accompagnement individualisé des agents d'aide à l'emploi de Services Québec et bénéficier d'un soutien financier pendant la durée de leur formation. Tel que spécifié par le ministre, le réseau de l'éducation sera mis à contribution afin d'offrir un accès à un vaste choix de formations dont celles menant aux métiers et professions actuellement en demande. Les trois établissements d'enseignement regroupés sous VOLCAN, soit l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le Cégep de Rivière-du-Loup et le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, sont heureux de contribuer à cette démarche d'envergure nationale et d'appuyer les entreprises et les travailleurs dans leur processus de requalification ou de rehaussement de leurs compétences.

De nombreuses opportunités de formations accessibles

VOLCAN est le point d'accès à des services-conseils, des formations qualifiantes et structurées, des services-conseils et des solutions sur mesure pour les entreprises, les organismes et les travailleurs de la région. Les conseillers et conseillères en formation sont en mesure d'accompagner efficacement les propriétaires, gestionnaires d'entreprises et travailleurs afin de leur proposer des démarches de formation et de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) adaptées à leurs besoins.

Pour consulter l'ensemble des formations disponibles dans 13 secteurs d'activités, consultez la page : www.volcanbsl.com/formations. Pour vous guider et vous accompagner à toutes les étapes de votre projet de formation, n'hésitez pas à faire appel à nos experts. Par courriel : info@volcanbsl.com ou par téléphone : 418 862-8226. Pour vérifier votre admissibilité au nouveau programme, vous devez communiquer avec un agent d'aide à l'emploi du bureau de Services Québec de votre région. Plus d'informations : www.quebec.ca/emploi/programme-aide-relance-augmentation-formation

-30-

Source : **Caroline Chassé**, conseillère en communication, VOLCAN, Regroupement des services de formation aux entreprises
418 862-8226, info@volcanbsl.com